

## INFORMATION

Madame, Monsieur,

**A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015**, les employeurs de salariés en contrats aidés (Contrat Unique d'Insertion) recevant des aides de l'ASP devront obligatoirement utiliser le portail « **SYLAé** » pour remplir les états de présence de ces salariés.

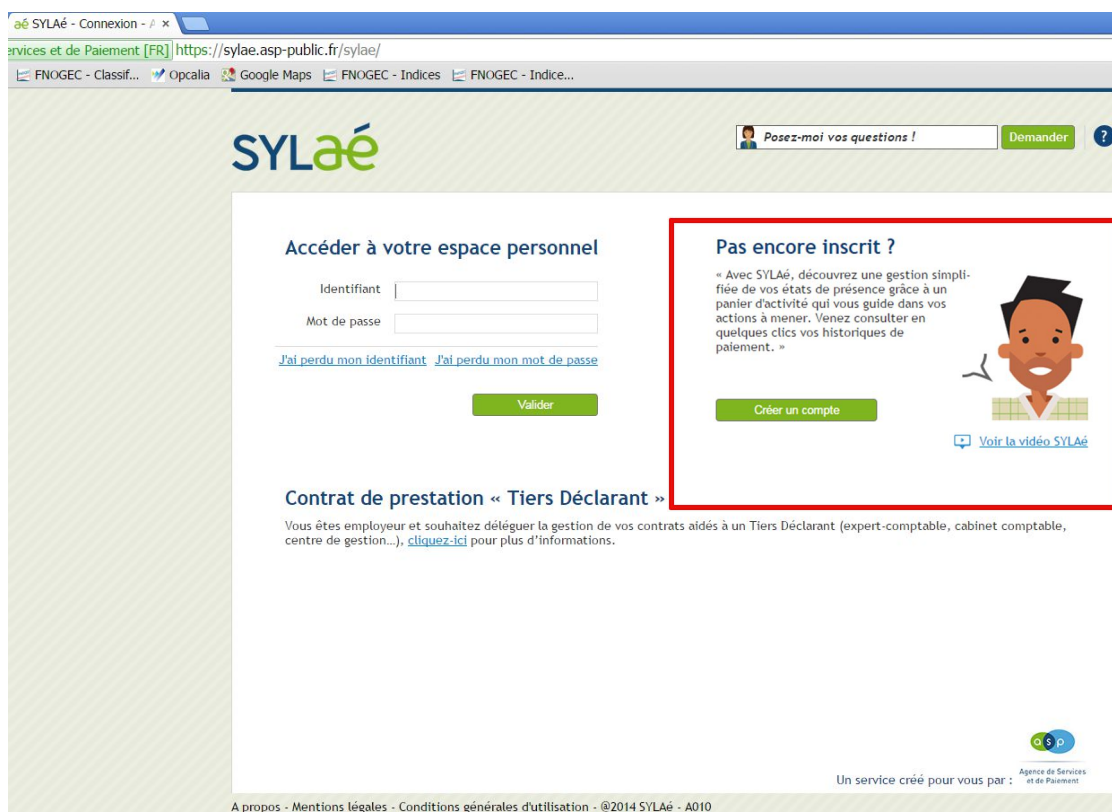
Vous ne recevrez plus ces états version papier.

L'option « **SYLAé Basic** » est gratuite, et ne demande pas de certificat électronique (qui lui est payant).


Cette option vous permet de saisir vos états de présence et de les imprimer, pour les envoyer comme auparavant par voie postale, accompagnés des bulletins de salaire.

Pour vous inscrire sur le site SYLAé : <https://sylaie.asp-public.fr/sylaie/>

Vous devez créer votre compte :



The screenshot shows the SYLAé website interface. At the top, there is a navigation bar with the SYLAé logo and a search bar. Below the navigation bar, there are two main sections: 'Accéder à votre espace personnel' and 'Pas encore inscrit?'. The 'Accéder à votre espace personnel' section contains fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', a 'Valider' button, and links for 'J'ai perdu mon identifiant' and 'J'ai perdu mon mot de passe'. The 'Pas encore inscrit?' section is highlighted with a red box and contains a 'Créer un compte' button, a cartoon character, and a link to 'Voir la vidéo SYLAé'. At the bottom, there is a footer with 'A propos', 'Mentions légales', 'Conditions générales d'utilisation', and '@2014 SYLAé - A010'. The ASP logo is also visible in the bottom right corner.

Après avoir indiqué votre numéro SIRET, vous devez demander une clé d'identification fonctionnelle, en cliquant sur 



**SYLAé** Posez-moi vos questions ! Demander ?

« Inscrivez-vous à SYLAé pour simplifier vos déclarations d'états de présence, suivre vos avis de paiement etc.. Pour profiter des avantages de la transmission électronique, renseignez-vous sur l'obtention d'un [certificat de signature RGS\\*](#). »

### Inscription à SYLAé

SIRET

Clé d'identification fonctionnelle  

Je ne possède pas de compte d'accès SYLAé

Je possède déjà un compte d'accès SYLAé associé à un autre employeur ou à un autre extranet ASP (ELISA)

Valider Annuler

L'utilisation de SYLAé nécessite de disposer d'une [configuration informatique minimale](#).

Un service créé pour vous par :  Agence de Services et de Paiement

[A propos](#) - [Mentions légales](#) - [Conditions générales d'utilisation](#) - ©2014 SYLAé - A020



### Demande de clé d'identification

« Pour recevoir votre clé d'identification par voie postale, complétez le formulaire suivant. »

SIRET

**m24df** 

Recopiez le texte ci-dessous :

Envoyer Annuler

**Le délai de réception de la clé d'activation est de 2 semaines.** N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire.

**Le Service Social**